

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

DIRECTION et RÉDACTION :

au Secrétariat du Gouvernement.

ADMINISTRATION :

à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, place de la Visitation.

SOMMAIRE.**PARTIE OFFICIELLE :**

Ordonnance Souveraine nommant cinq Conseillers d'État à titre provisoire.

ECHOS ET NOUVELLES :

Nos Blessés à la Guerre.

Etat des condamnations ou acquittements prononcés par le Tribunal Correctionnel.

LA VIE ARTISTIQUE :

Répertoire des Représentations d'Opéras de Monte Carlo.

ÉCHOS & NOUVELLES**DE LA PRINCIPAUTÉ**

Le sapeur-pompier Bœuf, soldat au 163^e d'infanterie, a été blessé le 26 mai 1915, au combat du bois d'Ailly, par un éclat d'obus qui lui a fracturé l'épaule gauche et brisé une partie de l'omoplate.

Il est encore en traitement à l'ambulance des sourds-muets, 29, rue de la Voute (Croix-Rouge), à Lyon.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Dans son audience du 15 février dernier, le Tribunal correctionnel a prononcé les jugements suivants :

V. C., boulanger, né à Vintimille (Italie), le 8 février 1895, demeurant à Vintimille, six mois de prison et 16 francs d'amende, pour vols simples.

M. M.-L., couturière, née le 25 septembre 1886, à Nice (A.-M.), demeurant à Monaco, 50 francs d'amende, pour coups et blessures volontaires et pour menaces de mort verbales.

D. A., chauffeur d'automobile, né le 11 mars 1882, à Harlebeke (Belgique), demeurant à Monte Carlo, — infraction à la législation sur les voitures automobiles ; D. A., demeurant à Monte Carlo, appelé comme civilement responsable : acquittés.

LA VIE ARTISTIQUE

Sous le haut patronage de S. A. S. le Prince de Monaco et la direction de M. Raoul Gunsbourg, la Saison d'Opéras à Monte Carlo s'ouvrira par un grand Gala Franco-Russe donné au bénéfice des Œuvres militaires russes.

Voici, d'ailleurs, le répertoire de la saison :

Samedi 26 Février, en soirée, à 8 h. 1/2 :

Gala Franco-Russe : *Le Démon*, de Rubinstein. — Troupe de l'Opéra Impérial Russe.

Mardi 29, en soirée, à 8 h. 1/2 :

La Vie pour le Czar, de Glinka. — Troupe de l'Opéra Impérial Russe.

Jeudi 2 Mars, en matinée, à 2 h. 1/2 :

Le Démon. — Troupe de l'Opéra Impérial Russe.

Samedi 4, en soirée, à 8 h. 1/2 :

La Sonnambula, de Bellini. — M^{lles} Pareto, Girard, MM. Georgefsky, Journet, Alfani, Mariani.

Dimanche 5, en matinée, à 2 h. 1/2 :

La Vie pour le Czar. — Troupe de l'Opéra Impérial Russe.

Mardi 7, en soirée, à 8 h. 1/2 :

Oneguine, de Tchaikovsky. — Troupe de l'Opéra Impérial Russe.

Jeudi 9, en matinée, à 2 h. 1/2 :

La Sonnambula. — (Même distribution.)

Samedi 11, en soirée, à 8 h. 1/2 :

Il Matrimonio Segredo, de Cimarosa. — M^{lles} Pareto, Rugama, Lollini, MM. Georgefsky, Journet, Pini-Corsi.

Dimanche 12, en matinée, à 2 h. 1/2 :

Gala Franco-Anglais : *Hélène*, de Saint-Saëns. — M^{lles} Davelli, Paule Aga, Bailac, M. Fontaine.

Thérèse, de Massenet. — M^{lle} Croizat, MM. Fontaine, Maguenat, Chalmin, Kellermann, Delmas.

Mardi 14, en soirée, à 8 h. 1/2 :

Hélène. — *Thérèse*. — (Même distribution.)

Jeudi 16, en matinée, à 2 h. 1/2 :

Il Matrimonio Segredo. — (Même distribution.)

Samedi 18, en soirée, à 8 h. 1/2 :

Oneguine. — (Même distribution.)

Dimanche 19, en matinée, à 2 h. 1/2 :

Gala Franco-Italien : *Madame Sans-Gêne*, de Sardou-Moreau, adapté en opéra par Millet, musique de Giordano. — M^{lles} Davelli, Paule Aga, Durbal, Mareuil, MM. Fontaine, Maguenat, Journet, Billot, Chalmin, Kellermann, Delmas.

Mardi 21, en soirée, à 8 h. 1/2 :

La Vie pour le Czar. — (Même distribution.)

Jeudi 23, en matinée, à 2 h. 1/2 :

Madame Sans-Gêne. — (Même distribution.)

Dimanche 26, en matinée, à 2 h. 1/2 :

La Vie de Bohème, de Puccini. — M^{lles} Pareto, Marchini, MM. Georgefsky, Maguenat, Journet, Pini-Corsi, Chalmin, Delmas.

Mardi 28, en soirée, à 8 h. 1/2 :

Madame Butterfly, de Puccini. — M^{lles} Zeppilli, Lollini, MM. Fontaine, Maguenat, Pini-Corsi.

Jeudi 30, en matinée, à 2 h. 1/2 :

La Vie de Bohème. — (Même distribution.)

Dimanche 2 Avril, en matinée, à 2 h. 1/2 :

Gala Franco-Belge et Franco-Serbe : *La Passion*, poème de Jules Méry et Paul de Choudens, musique d'Albert Dupuis. — M^{lles} Stora, Parelli, Durbal, MM. Fontaine, Georges Petit, Billot, Chalmin, Kellermann, Delmas.

Mardi 4, en soirée, à 8 h. 1/2 :

La Passion. — (Même distribution.)

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Foire d'Échantillons de Lyon

A l'occasion de la « Foire d'échantillons de Lyon » qui aura lieu du 1^{er} au 15 mars prochain, la C^{ie} P.-L.-M. a adopté les mesures suivantes pour faciliter le déplacement des exposants et des visiteurs :

PARTIE OFFICIELLE**ALBERT I^{er}**

PAR LA GRACE DE DIEU

PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'Ordonnance en date du 8 octobre 1914, suspendant provisoirement l'application de l'Ordonnance du 5 janvier 1911 ;

Avons Ordonné et Ordonnons :**ARTICLE PREMIER.**

Sont nommés Conseillers d'État, à titre provisoire et jusqu'à la fin de l'état de guerre déclaré en Europe :

MM. Gabriel Verdier, Président de Chambre à la Cour d'Appel ;

Simon Bertoni, Inspecteur général des Finances p. i. et Directeur de l'Enregistrement ;

Léon-Honoré Labande, Conservateur des Archives du Palais de S. A. S. le Prince ;

Joseph Maurel, Vice-Président du Tribunal de Première Instance ;

Henry Mauran, Administrateur des Domaines p. i. et Conservateur des Hypothèques.

ART. 2.

Notre Ministre d'État est chargé de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné à Paris, le quatorze février mil neuf cent seize.

ALBERT.

Par le Prince :
Le Secrétaire d'État,
Signé : FR. ROUSSEL.

Pour exécution :
Le Ministre d'État,
Signé : E. FLACH.

EXPOSANTS

Extension de la durée de validité des billets d'aller et retour. — Pour faciliter aux exposants l'aménagement et l'enlèvement de leurs installations, seront valables, jusqu'au 27 mars inclus, les coupons de retour des billets d'aller et retour pour Lyon délivrés, aux conditions du tarif spécial G. V. n° 2, du 25 février inclus au 5 mars inclus, aux exposants munis de cartes de vendeurs.

VOYAGEURS ORDINAIRES

Extension de la durée de validité des billets d'aller et retour. — La durée normale de validité des billets d'aller et retour délivrés pour Lyon, du 28 février au 10 mars, aux conditions du tarif spécial G. V. n° 2, sera augmentée de 10 jours (dimanches et fêtes compris).

La durée de prolongation sera calculée, le cas échéant, d'après la durée normale de validité, non compris, par conséquent, le délai supplémentaire de 10 jours.

EXTENSION DE LA FACULTÉ D'ARRÊT.

Billets simples. — Les porteurs de billets simples ont, normalement, la faculté de dépenser, en un ou plusieurs arrêts sur leur itinéraire, 24 ou 48 heures, suivant que leur billet comporte un parcours P.-L.-M. supérieur à 400 ou à 800 kilomètres.

Pour inciter les voyageurs munis de billets établis via Lyon à visiter la Foire d'échantillons, ces délais de 24 ou de 48 heures seront doublés, à condition que le délai supplémentaire de 24 ou de 48 heures, qui sera accordé suivant le cas, soit utilisé exclusivement à Lyon, pendant la durée de la Foire.

Billets d'aller et retour. — Dans le même ordre d'idées, le délai d'arrêt de 24 heures, accordé pour un seul arrêt aux titulaires de coupons de retour de billets d'aller et retour comportant un parcours simple d'au moins 400 kilomètres sur le réseau P.-L.-M., sera porté à 48 heures, lorsque, pendant la durée de la Foire d'échantillons, les voyageurs, munis de coupons de retour de billets d'aller et retour établis via Lyon, useront, dans cette ville, de leur faculté d'arrêt.

Diction :: Déclamation

LES GESTES — LE MAINTIEN

COURS

Autorisé par le Gouvernement

LEÇONS PARTICULIÈRES

M^{me} GERMAINE ORCELLE

Ex-Pensionnaire

du Théâtre National de l'Odéon

et du Vaudeville

Ecrire : Hôtel Beau-Rivage, Nice

AMEUBLEMENTS & TENTURES**EUGÈNE VÉRAN**

MAISON FONDÉE EN 1888

Villa des Garets, Boulevard de l'Ouest

MONACO (CONDAMINE)

INSTALLATIONS A FORFAIT

Réparations de Meubles

Etoffes — Laines — Crins animal et végétal — Duvets

PRIX MODÉRÉS

**APPAREILS & PLOMBERIE
SANITAIRES****H. CHOINIÈRE & G. VAUTIER**

TÉLÉPHONE : 0-08

18, Boulevard des Moulins
MONTE CARLO

Devis gratuits sur demande

**PARFUMERIE
DE MONTE CARLO****NESTOR MOEHR**

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)
MONTE CARLONOUVEAU PARFUM **LOTUS BLEU** NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.

Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets
Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

ASSURANCES**Incendie - Vie - Accidents - Vol****CARLÈS & PERUGIA**

Direction : Place Cassini, NICE

L'Abeille

Compagnie anonyme d'assurances à prime fixe, contre l'incendie.

La FoucièreLA C^{ie} LYONNAISE
D'ASSURANCES MARITIMES
RÉUNIES.Comp^{ie} d'assurances contre les risques de transports par terre et par mer. Assurances maritimes, transports-valeurs. Assur. contre les risques de séjour et de voyages dans le monde entier. Assurances contre le vol.**La Préservatrice**C^{ie} Assurances contre les accidents de toute nature : automobiles, chevaux et voitures, aéroplanes, fêtes publiques, tirs, feux d'artifice. Responsabilité civile des entrepreneurs. Bris des glaces.

Agent pour la Principauté de Monaco et Beausoleil

J.-B. FARAUT { 1, place d'Armes, Condamine
et
Villa Le Vallonnal, Beausoleil.

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

L'HIVER à la COTE D'AZURBillets d'aller et retour spéciaux à prix réduits (1^{re} et 2^e classes) pour Cannes, Nice, Menton, Monaco, Monte-Carlo.Emission du 1^{er} décembre 1915 au 2 mai 1916, au départ des gares de Paris, Dijon, Lyon (Perrache et Brotteaux), Vesoul, Besançon, Gray, Nevers, Is-sur-Tille, Genève, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Avignon, Cette, Nîmes.

Validité 20 jours (dimanches et fêtes compris). Prolongation de deux périodes de 10 jours (diman-

ches et fêtes compris) moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 %.

Deux arrêts autorisés en cours de route, au gré des voyageurs, tant à l'aller qu'au retour.

Prix de Paris à Nice : 1^{re} classe : 182 fr. 60 ; 2^e classe : 131 fr. 50.**BULLETIN
DES****OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR****Titres frappés d'opposition.**Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, substituant M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 10 mai 1915. Dix Cinq-èmes d'Actions de 100 francs chacun, de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 19.907, 23.259, 30.415, 30.422, 30.423, 35.975, 40.987, 45.870, 48.056, 82.823.Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, substituant M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 10 mai 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 17.700 et 47.887.Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, du 22 juin 1915. Quatre Cinq-èmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 35.401, 35.595, 37.521, 37.522.Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, du 26 juin 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 17.903 et 27.200.Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, du 6 juillet 1915. Neuf Cinq-èmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 36.641, 36.642, 36.643, 37.614, 37.294, 37.295, 37.296, 37.297, 37.298.Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, du 9 juillet 1915. Neuf Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 79.538, 79.539, 79.540, 79.541, 79.542, 79.543, 79.544, 79.545.Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, du 9 juillet 1915. Deux Cinq-èmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 53.592, 2.345.Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, du 12 juillet 1915. Trois Cinq-èmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 39.557, 48.061, 52.515.Exploit de M^e Vialon, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 7 août 1915. Dix Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 156.731 à 156.740 inclus.Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 3 septembre 1915. Trois Cinq-èmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 46.428, 46.429, 46.430.Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 13 septembre 1915. Un Cinq-ème d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n^o 52.712.Exploit de M^e Vialon, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 8 octobre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 46.018 et 52.961.Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 9 octobre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 10.216 et 43.232, et deux Obligations de la même Société portant les n^{os} 33.548 et 33.549.Exploit de M^e Vialon, huissier, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 6 novembre 1915. Vingt et une Actions de la Société anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 2.196, 11.505, 12.633, 15.217, 15.691, 15.692, 15.886, 24.759, 24.305, 9.747, 29.950, 38.922, 42.418, 51.558, 54.720, 29.467, 30.550, 34.008, 35.929, 36.036, 36.440.Exploit de M^e Vialon, huissier, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 9 novembre 1915. Deux Cinq-èmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 41.259 et 41.260.Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 16 novembre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 44.620 et 53.447.Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 25 novembre 1915. Deux Cinq-èmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 26.387 et 26.388.Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 11 décembre 1915. Dix-huit Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 11.755 à 11.764 inclus et 102.732 à 102.739 inclus.Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 5 février 1916. Quinze Cinq-èmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 897, 5.306, 7.231, 20.697, 20.698, 20.699, 20.700, 31.118, 38.151, 43.607, 50.640 à 50.644 inclus.**Mainlevées d'opposition.**Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, du 20 mars 1915. Trois Obligations de 300 francs 4 %, de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 99.423 à 99.425.**Titres frappés de déchéance.**

Néant.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Imprimerie de Monaco. — 1916.